



Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du mardi 13 décembre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs - Yannick BERNARD - Martine PASSERON - Julien JAMET - Fabienne BOISSIN - Christophe CŒUR - Christine HUERTAS - Alain SERVELLA - Valérie POZZOLI - Ludovic OTHMAN - Virginie SALVO - Stéphanie DENOYELLE - Sandra LEULLIETTE - Paul MITZNER - Sihem BEN KRAIEM - Agnès WIRSUM - Olivier WSZEDYBYL - Alan TITONE (arrivé à 18h36) - Patrice CONTINO - Alain PERNIN - Sandra BERTIN (arrivée à 18h48) - Léonard COMITE - Olivia CHAUVAC - Marie-Christine LEPAGNOT (arrivée à 18h35) - Meddhi GHRIS - Graziella SANTI (arrivée à 18h35)

REPRÉSENTÉS

Monsieur Frédéric KLEWIEC donne pouvoir à Monsieur Alain PERNIN
Madame Brigitte LEFEVE donne pouvoir à Madame Valérie POZZOLI
Madame Géraldine PONS donne pouvoir à Monsieur Patrice CONTINO
Monsieur Philippe RANSAN donne pouvoir à Madame Martine PASSERON
Madame Estelle BORNE donne pouvoir à Monsieur Meddhi GHRIS
Monsieur Stéphane REVELLO donne pouvoir à Madame Marie-Christine LEPAGNOT
Madame Evelyne DEPOYS donne pouvoir à Madame Graziella SANTI

ABSENT

Monsieur Jean-Louis ALUNNO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Sihem BEN KRAIEM

Avenant n°2 aux conventions d'exonération de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) dans le cadre des quartiers prioritaires politique de la ville

Le vote est unanime

Actualisation du règlement intérieur et de la politique tarifaire 2023 d' E.COL.E

Le vote est unanime

Régularisation par acquisition des parcelles section BT n° 141 sise Ley Catouniero de 8 035 m² et section BS n° 192 sise Lou village de 10 m², au prix de 10 000 euros au profit des propriétaires en indivision famille ANDREAE

Le vote est unanime

Régularisation par acquisition – 46 m² issus de la parcelle section BN n° 110 sise « Lei Travesso » appartenant à la SCI LEADENYS au prix de 8 280, 00 euros

Le vote est unanime

Achat à l'euro symbolique – parcelle section BL n° 66 d'une superficie de 232 m², sise chemin du collet de la Desse lieudit Bonvillars appartenant aux consorts REY-CENEVAZ

Le vote est unanime

Achat à l'euro symbolique – parcelle section BO n° 68 d'une superficie de 11 230 m²

Sise la Bihouire appartenant aux consorts VEROLA

Le vote est unanime

Régularisation – vente de 56m² issus de la parcelle section BN n° 145 (ex a n° 118) sise L'Oustaou De Mouret au prix de 19 250 euros au profit de madame TEYSSIE et monsieur CREUSOT

Le vote est unanime

Autorisation environnementale par arrêté préfectoral n° 17076 relative à l'exploitation par la société MONACO LOGISTIQUE d'une installation de stockage de produits dangereux et non dangereux située au 3711 m 1ère avenue-4e avenue à CARROS

Centre artisanal communal de la Grave – restaurant Manzo – avenant n° 2 -retrait licence IV

Le vote est unanime

Convention de mise à disposition d'un local à l'association « LES FRIMOUSSES DE CARROS »

Le vote est unanime

Adoption du règlement intérieur de la salle Juliette Greco

Le vote est unanime

Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la commune de CARROS et l'association Forum Jacques Prévert - période janvier 2023 à décembre 2025

Le vote est unanime

Convention d'occupation temporaire, précaire et révocable de l'équipement public : « salle Juliette Greco » entre la commune de CARROS et l'association forum Jacques Prévert - période janvier 2023 à décembre 2025

Le vote est unanime

Convention de mise à disposition de locaux : « centre culturel » à titre temporaire, précaire et révocable, entre la commune de CARROS et l'association forum Jacques Prévert - période janvier 2023 à décembre 2025

Le vote est unanime

Avances de subventions 2023 pour les associations carrossoises

Le vote est unanime

Provision pour créances douteuses de plus de deux ans

Le vote est unanime

Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2023 - budget principal

Le vote est unanime

Exonération de loyers commerciaux – SARL CARROUSSEL

Le vote est unanime

Convention cadre d'objectifs et de moyens entre la commune de CARROS et la caisse des écoles

Le vote est unanime

Prise en charge de la cotisation CCAS par la commune pour l'adhésion SICTIAM

Le vote est unanime

Appel d'offre ouvert n° 22 AOO 005 – prestations d'assurance de la commune – 4 lots

Le vote est unanime

Présentation des décisions du maire

- Attribution du marché 22 MAP 032 : changement de la PAC salle ECOVIE
- Mise à disposition de locaux pour le médecin scolaire
- Convention de mise à disposition à titre gracieux de la Halle aux sports à la circonscription Carros-3 vallées
- Contrat de prestation d'ateliers d'éveil artistique et culturel, animé par Cédric Gonnet, auteur, compositeur, chorégraphe et interprète, pour le période de novembre 2022 à juillet 2023.
- Convention de partenariat entre la commune de Carros et le collège Saint Exupéry de Saint Laurent du Var pour l'année scolaire 2022-2023
- Convention de partenariat entre la commune de Carros et le collège Louis Bréa de Saint-Martin-du-Var pour l'année scolaire 2022-2023
- Convention de partenariat entre la commune de Carros et le collège La Vésubie Jean Salines de Roquebillière pour l'année scolaire 2022-2023
- Contrat de cession de spectacle « Les 3 petits contes farfelus de Noël » entre la commune de Carros et la Compagnie Théâtre de lumière, dans le cadre de la manifestation « Décembre en fête »
- Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, de la Région Sud PACA et du département des Alpes Maritimes, au titre des actions culturelles 2023 de la commune de Carros
- Convention SICTIAM DPO/RGPD